

**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

9

Total votants :

54

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 29 octobre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Alain CHASSAGNE, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF  
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON  
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** André IMBERDIS, Éric CABROLIER, Serge THEALLIER, Carine BRODIN.

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE FINANCEMENT LEADER POUR LE POSTE DE CHARGÉ DE  
PROJET POUR LA CANDIDATURE DE THIERS DORE ET MONTAGNE A  
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DURÉE**

*Rapporteur : Bernard GARCIA, Vice-Président*

Après deux ans d'expérimentation pilotés par la Ville de Thiers sur ses deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne souhaite être candidate à la seconde loi d'expérimentation territoriale de lutte contre le chômage de longue durée. Le territoire retenu pour cette seconde expérimentation est la Ville de Thiers, cette fois ci dans sa globalité, et une Commune de Thiers Dore et Montagne qui reste à déterminer.

Pour préparer et instruire le dossier de candidature de la collectivité, le Conseil Communautaire, par délibération N°20190912-15 en date du 12 septembre 2019, a créé un emploi de Chargé de projet « Développement de la candidature de Thiers Dore et Montagne à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».

Le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de solliciter une subvention au titre du programme LEADER, gérée par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez, pour financer le poste de Chargé de Projet pour le développement de la candidature de Thiers Dore et Montagne au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Le coût total de l'opération pour une année est de 54 496,20€ dont 47 388€ de salaires et charges, et 7 108,20€ de frais de structure.

Il est proposé de solliciter une subvention pour une durée de 3 ans.

Le plan de financement est le suivant :

LEADER (80%)	43 596.96 €
Autofinancement TDM (20%)	10 899.24 €
<b>Montant total de l'opération</b>	<b>54 496.20 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention à hauteur de 43 596.96 € dans le cadre du programme LEADER pour financer le poste de Chargé de Projet pour le développement de la candidature de Thiers Dore et Montagne au dispositif TZCLD pour 3 ans ;
- **Dit** que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget principal de la collectivité ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 45

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstention :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

